

Ecole Primaire du Village
2 place Michel Gardeux
54 630 Flavigny sur Moselle
Tél : 03.83.26.74.08
mail : ce.0541903a@ac-nancy-metz.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 1er trimestre 2018-2019

Le conseil d'école s'est réuni le 13 novembre 2018 à 18h15, salle du conseil municipal.

Étaient présents :

Mme Ravey 1ere adjointe de la commune de Flavigny
Mmes Caillet C., Cleymand E., Gschwend C-M, Husson S., Jaeger S., Marchal G., Pitance M., Tilliez C. Zabe E. et MM.
Butin G et Pascual J-M représentants les parents d'élèves élus
Mmes Dubois S, Bagard N., Barthélemy A., Cheny S, Murtin L, Della Ricca M, Pessotto M. et M. Pierrat O enseignants

Étaient excusés :

M Douchet E, inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Blainville
M. Tedesco M. maire de Flavigny-sur-Moselle
Mme Cardot M-C représentant la commune de Flavigny
M. Fery G. DDEN
Mme Ayhan N. parent d'élève élue
Mme Di Scipio A. enseignante

Secrétaire de séance : Mme Murtin

L'ordre du jour a été abordé comme suit

1- Elections des représentants de parents d'élèves :

L'espoir est plus pressant chaque année, que les écoles où une seule liste de parents se présente, soient exemptées d'organiser des élections, mobilisant beaucoup de temps, des moyens financiers et matériels, en ces périodes de fortes charges de travail et de besoins importants de nos élèves.

La liste électorale a été élue avec un taux de participation de 60% et plus de 96% des voix exprimées, exclusivement par correspondance (aucun vote enregistré sur les 4 heures d'ouvertures du bureau).

Composée de 11 parents, la liste accueille une majorité de parents réélus avec seulement 1 parent nouvellement élu. Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux parents ou de voir revenir des parents qui avaient dû s'absenter quelques temps mais nous sommes aussi très contents que la collaboration avec les parents réélus se poursuive.

Le trombinoscope pourrait être réactualisé et affiché pour permettre aux parents de mettre un visage sur les noms de leurs représentants.

Une boîte aux lettres est mise à disposition par la mairie pour les parents d'élèves dans le bloc accueillant également celle de l'école et de Familles Rurales. Mme Dubois dispose d'une clé qu'elle peut aisément remettre aux parents qui le demandent.

2- Effectifs d'octobre 2018 :

Les effectifs de l'école sont actuellement :

PS : 12
MS : 16
GS : 13
CP : 24
CE1 : 15
CE2 : 23
CM1 : 17
CM2 : 26
ULIS : 11

Pour le moment la configuration des classes est la suivante :

PS-MS avec Mme Murtin (28)
GS-CE1 avec Mmes Barthélémy et Pessotto (20)
CP avec Mme Bagard (24)
CE1-CE2 avec M. Pierrat (24)
CE2-CM1 avec Mme Cheny (24)
CM2 avec Mme Dubois (26)
ULIS école avec Mme Della Ricca (11)

Les effectifs sont sensiblement en baisse cette année, principalement parce que peu d'enfants sont nés à Flavigny en 2015. Etant donné que nous ne disposons même pas de 3 années de délai entre les naissances et les premières inscriptions, il est difficile de faire une prévision des effectifs à long terme. Toutefois, le départ de 26 élèves vers le collège ne pourra pas être compensé par les arrivées d'enfants nés à Flavigny en 2016 : une fermeture est à prévoir, d'autant que la tendance à la baisse semble se poursuivre pour les années à venir.

3- Règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur a été modifié en début d'année pour intégrer les nouveaux horaires. Il est resté affiché plusieurs mois au panneau d'affichage. Aucune modification n'a été demandée.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

4- Bilan de l'association de l'école primaire :

Présentation orale du bilan financier et du bilan d'activités de l'association de l'école primaire pour l'année 2017/2018. L'année passée étant une année sans classe découverte, les montants des recettes et des dépenses sont très nettement inférieurs aux autres années.

Les recettes les plus importantes se font par les cotisations de rentrée (12€ au maximum par enfant) et les ventes de produits (calendriers, photos de classes). A cela s'ajoute le don de Créapassion, association du village qui a reversé les recettes de son marché de Noël à l'école (362€) ainsi que le don lié à une collecte spontanée lors d'un mariage. Nous remercions chaleureusement nos généreux donateurs.

Les dépenses sont presque exclusivement des dépenses d'activités éducatives et des achats destinés à la revente (calendriers, photo, repas de la fête de l'école).

Les comptes sont consultables sur demande.

5- Nancy Jazz Pulsation :

Compte tenu des recettes des différentes manifestations et de l'investissement des parents, l'association de l'école a été en mesure de financer entièrement la venue d'un artiste dans le cadre du Nancy Jazz Pulsation. Etienne Sibille a fait 2 représentations de son spectacle pour tous les élèves de l'école et nous avons pu inviter les plus grands de la crèche et nos correspondants de l'IME avec lesquels nous intensifions chaque année nos collaborations.

6- Projet d'école :

Le projet d'école triennal 2016-2019 se poursuit. Un avenant a été rédigé pour préciser les actions menées cette année scolaire.

Il se compose de 3 axes majeurs qui sont la citoyenneté, l'enrichissement de la production orale et la culture scientifique auxquels s'ajoute un volet artistique et culturel.

Le projet d'école est présenté dans son ensemble au conseil, il est adopté à l'unanimité.

7- Des projets de l'année 2018-2019 :

- Le parcours littéraire avec la circonscription de Vandoeuvre est poursuivi avec les classes de Mme Bagard Dubois et M.Pierrat. Le thème de cette année est le voyage.
- Les actions USEP sont reconduites car elles permettent de mettre en œuvre plus efficacement que d'autres des apprentissages et des expériences sportives.
- Mmes Cheny et Della Ricca ont reconduit leur participation au projet opéra et on pu assister à Aïda de Verdi avec leurs élèves
- Le spectacle de l'école aura lieu le 4 avril et aura pour fil conducteur les percussions. Permettant d'accentuer les apprentissages culturels, historiques, artistiques et scientifiques sur ce thème.
- Le centenaire de l'Armistice de 1918 a beaucoup mobilisé les apprentissages en ce début d'année scolaire, notamment les classes de CE2-CM1 et les CM2 qui ont étudié un album qu'ils ont ensuite pu voir mis en scène par un artiste à la Filoche. Ils ont également visité l'exposition de Flavigny et de la communauté de communes pendant la grande guerre avec la passionnante Mme Laval comme guide. Ils ont chanté avec les 350 enfants de la CCMM au concert pour la Paix et ils ont participé aux commémorations du village ainsi qu'à la plantation de l'arbre de la Paix.

8- Les évaluations nationales CP CE1 :

Les enseignants concernés présentent les modalités de passage et de saisie des résultats des évaluations. Des réunions d'information et de transmission de résultats aux parents sont organisées en fin de semaine.

9- PPMS :

Grâce à la question de Mme Marchal, nouvelle parent d'élèves, Mme Dubois ouvre un nouveau point important à l'ordre du jour : la sécurité des enfants. Les différentes modalités de mise en sécurité en fonction des risques connus sont expliquées. Des exercices sont réalisés régulièrement pour habituer les enfants comme les adultes aux gestes ainsi qu'aux déplacements prévus.

La question reste cependant complexe quand il s'agit de prévoir et de tester les attitudes efficaces en cas d'intrusion attentat. Mme Dubois profite de ce point pour rappeler que l'utilisation des communications mêmes personnelles (SMS, appels etc..) est à éviter au maximum autour de la zone concernée pour ne pas saturer les réseaux nécessaires aux forces de l'ordre.

D'autre part, les médias peuvent diffuser des informations erronées et il est important de ne pas les prendre pour argent comptant. Les élèves ne sont rendus à leurs parents que lorsque la préfecture l'autorise et elle ne le fait que lorsqu'elle est assurée de leur sécurité.

10- Les travaux et aménagements :

La porte des toilettes cassée a été remplacée. Les sonneries extérieures sont en cours de réparation. Il reste cependant des interrogations concernant le bon fonctionnement de leur programmation..

Mme Dubois redemande que le passage piéton qui relie le Chaubourot à la salle des sports soit effacé car son emplacement actuel est incompatible avec la traversée d'une classe. Son utilisation est dangereuse du fait de son encombrement (barrière et poteau qui en bouche l'accès). La rénovation complète de cet espace public est à l'étude.

Le parc à vélo actuel n'est plus suffisant pour le nombre d'enfants utilisant ce moyen de transport. Il serait intéressant de rajouter des emplacements ainsi qu'un système de stockage des autres moyens (trotinettes, skates).

Les parents aimeraient savoir si des aménagements sont à l'étude pour permettre aux enfants habitant de l'autre côté du village (vers Bayon) de venir également à vélo en sécurité.

Mme Dubois interroge la mairie à propos de la cabane qui servait d'abri pour les jeux de cour et les affaires de jardinage, à l'intérieur de l'école. La cabane a été démontée car elle avait subi du vandalisme il y a plusieurs années et n'a jamais été remplacée.

11- Questions diverses :

Les questions portent essentiellement sur la communication avec l'ensemble des parents. Mme Dubois rappelle que c'est le rôle des parents d'élèves élus de communiquer avec les autres parents. Beaucoup de choses peuvent être envisagées pour diffuser et recevoir des informations (date de conseil donnée en amont dans les cahiers, remise en service de l'adresse mail des parents d'élèves, etc...) et l'école sera toujours un soutien pour ces démarches.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30.

A Flavigny sur Moselle, le 15 novembre 2018

La secrétaire de séance, Mme Murtin

La directrice, Mme Dubois

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Flavigny sur Moselle et ses adjoints
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames et Messieurs les délégués départementaux de l'Éducation nationale
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'équipe enseignante